

## Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

### CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

#### Docaposte acquiert InAdvans et renforce son offre à destination des industries de santé

TIC Santé – 03/09/2020

- **L'info** - Docaposte, filiale du groupe La Poste spécialisée dans le numérique, a annoncé l'acquisition d'InAdvans, éditeur de solutions destinées à la transformation numérique des industries de santé. Créée en 2012, la start-up InAdvans accompagne les entreprises du monde de la santé dans leur transformation numérique et s'occupe, notamment, des contraintes légales et réglementaires soulevées.
- **L'objectif** - *“Grâce à l'intégration d'InAdvans, Docaposte complète sa gamme de solutions de confiance en e-santé et confirme sa volonté de devenir un des acteurs incontournables de la santé de demain, notamment dans le domaine de la dématérialisation des étapes clé de l'évaluation des produits de santé”*, selon Olivier Vallet, président-directeur général de Docaposte.

#### +Simple s'offre April Entreprise Est

News Assurances Pro – 03/09/2020

- **L'info** - Le courtier +Simple s'est offert April Entreprise Est, la filiale grossiste du groupe April, spécialisée sur les risques professionnels de niches. Installé à Strasbourg, April Entreprise Est propose de longue date plusieurs produits spécifiques, notamment pour les professionnels de la santé (pharmaciens, laborantins, dentistes, salariés du paramédical, etc) via des accords exclusifs avec une dizaine de porteurs de risques.
- **Le contexte** - Après avoir cédé une partie des activités d'April Entreprise à Diot (groupe Burrus), le groupe April continue de se désengager de plusieurs activités considérées comme non-stratégiques.

#### Groupama - Résultats 2020 S1 : Les effets de la crise se compensent

News Assurances Pro – 03/09/2020

- **L'info** - Groupama a dévoilé ses résultats pour le premier semestre. L'activité est en léger retrait. Le résultat net est quant à lui en hausse malgré la crise.
- **Les résultats** - L'assureur mutualiste affiche ainsi un chiffre d'affaires en léger retrait de 1,2% à 9,3 Mds d'euros. Il est affecté par *“les effets du confinement sur l'activité et par les annulations et réductions de primes accordées dans le cadre du*

*soutien à l'économie*”, explique le groupe dans un communiqué. Pour autant, l'activité progresse en assurance de biens et de responsabilités (ABR). Elle gagne 0,4%, quand l'assurance de personnes perd 3,5% plombée par l'épargne et la retraite. Le mutualiste suit la tendance du marché dont la collecte sur les contrats en euros est en nette recul depuis plusieurs mois. En santé, *“l'anticipation de primes impayées dans le contexte de la crise sanitaire”*, fait décrocher le niveau de primes encaissées de 1% en individuelle et 7,4% en santé collective.

### **Alan - Résultats 2019 : 16M d'euros de chiffre d'affaires**

*News Assurances Pro – 02/09/2020*

- **L'info** - Alan affiche une hausse de 280% de son chiffre d'affaires en 2019, à 16M d'euros et un résultat technique négatif de -20M d'euros, selon son rapport SFCR.

### **SPVie s'apprête à s'offrir CGRM**

*News Assurances Pro – 02/09/2020*

- **L'info** - SPVie Assurances s'apprête à faire l'acquisition de CGRM, courtier gestionnaire en santé et prévoyance et filiale à 100% de Gras Savoye Willis Towers Watson. L'opération doit être finalisée dans les prochaines semaines.
- **L'objectif** - *“Cette acquisition nous permettrait de nous positionner sur l'ensemble de la chaîne de valeur de notre marché en apportant toujours plus de services et d'innovation à nos clients et ainsi d'atteindre un de nos principaux objectifs, l'amélioration permanente de la qualité de service”*, explique dans un communiqué Cédric Pironneau, directeur général et co-fondateur de SPVie Assurances.

## **SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION**

### **Complémentaires : Une taxe exceptionnelle de 1,5 milliard d'euros**

*News Assurances Pro – 04/09/2020*

- **L'info** - Les organismes complémentaires devront payer une taxe exceptionnelle d'1,5 milliard d'euros suite aux impacts de la crise du coronavirus sur la consommation de soins. Cette taxe exceptionnelle sera prélevée en deux temps : 1 milliard fin 2021 puis 500 millions d'euros en 2022. Le montant du deuxième prélèvement pourrait être ajusté en fonction des éventuels coûts et économies réellement réalisés. En effet, les complémentaires craignent des effets de rattrapage sur la consommation médicale et des coûts importants sur la portabilité des droits
- **Le contexte** - Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Olivier Dussopt, ministre des comptes publics, ont reçu les représentants des organismes complémentaires le 3 septembre. L'objectif de la réunion était de leur préciser le schéma de la future taxe que devront payer les organismes complémentaires suite à la baisse de la consommation de soins pendant le confinement.

### **Santé : Les complémentaires obligées de communiquer leur ratio P/C**

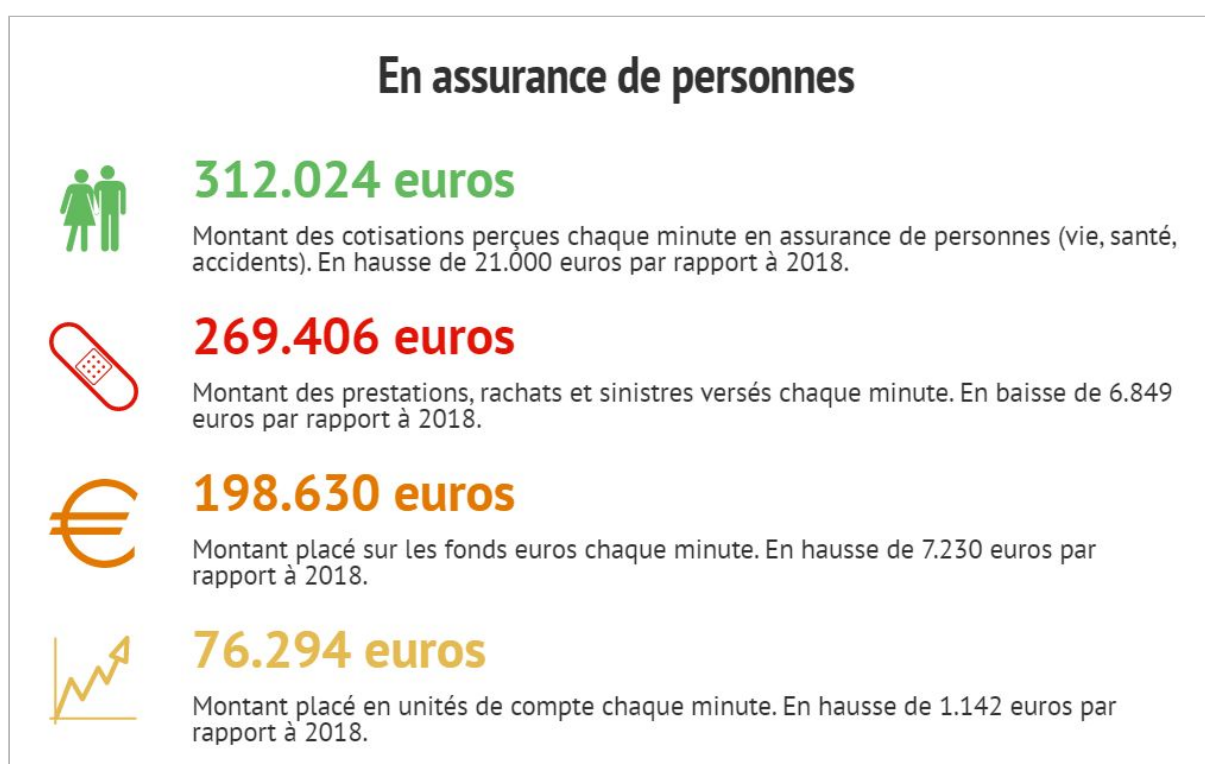
*News Assurances Pro – 01/09/2020*

- **L'info** - A compter du 1er septembre, les organismes complémentaires doivent communiquer leur ratio prestations sur cotisations (P/C). Il existe cependant plusieurs façons de le calculer.
- **Les règles** - Les contrats responsables doivent respecter une nouvelle obligation de communication à partir du 1er septembre. Cette obligation s'inscrit dans le cadre de la loi du 4 juillet 2019 sur la résiliation infra-annuelle. Les organismes complémentaires doivent communiquer à leurs adhérents et prospects leur ratio de prestations sur cotisations et le détail sur leurs frais de gestion. Ces informations devront apparaître de manière lisible, claire et intelligible sur les nouveaux devis tout comme sur l'avis d'échéance annuelle du contrat.

## Infographie : Que s'est-il passé en une minute dans l'assurance en 2019 ?

News Assurances Pro – 31/08/2020

- **Les chiffres** - Focus sur l'assurance de personnes.



## Dépendance : Parité Assurance confronte les positions des assureurs

News Assurances Pro – 31/08/2020

- **Le contexte** - L'association Parité Assurance a publié la deuxième édition du Livre blanc sur la dépendance. Cet ouvrage collectif réunit 17 points de vue différents et complémentaires sur la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.
- **L'info** - Cette deuxième édition du Livre blanc sur la dépendance aborde les différents aspects de la prise en charge : le choix de l'habitat (maintien au domicile, établissement) ; l'accompagnement des personnes dépendantes (aidants familiaux, métiers du soin, assistance et services dédiés) ; le financement du risque et les garanties proposées par l'assurance privée. Concernant l'assurance dépendance,

l'ouvrage révèle encore une fois les divergences entre les assureurs. Certains prônent une assurance dépendance obligatoire. D'autres préfèrent une assurance facultative.

### **Concilio lance un service de "deuxième avis médical"**

*TIC Santé – 28/08/2020*

- **L'info** - La plateforme médicale Concilio a annoncé le 27 août l'élargissement de sa gamme de services et le lancement d'un module de deuxième avis médical. Le deuxième avis médical vise à réduire drastiquement les erreurs de diagnostic, à réduire les opérations chirurgicales inutiles, et à développer les bonnes pratiques médicales.
- **L'objectif** - *"L'objectif du deuxième avis médical Concilio est de sécuriser les patients, d'éviter toute source de conflit avec le premier médecin, et de rendre possible, facile, rapide et sans tracas l'accès à une équipe complémentaire réunissant les meilleurs experts médicaux"*, a détaillé la société dans son communiqué.

## **POUR LA CULTURE GÉNÉRALE**

### **Médicaments, les annonces d'Emmanuel Macron**

*Espace social européen – 02/09/2020*

- **L'info** - Emmanuel Macron a confirmé son intention de faire de l'industrie pharmaceutique une priorité de souveraineté nationale. Le gouvernement prépare ainsi une réforme des ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation) délivrées par l'ANSM dès le 1er janvier prochain pour accélérer les innovations. De même, le CEPS (Comité économique des produits de santé) doit desserrer l'étau des prix, tout comme une baisse projetée des taxes sur l'industrie (300 Ms € de moins à payer sur les quelque 900 Ms voire 1 Md €).
- **L'objectif** - Relocaliser la production stratégique, éviter les pénuries de produits prioritaires, favoriser l'innovation, trois axes au minimum dans les annonces présidentielles récentes en matière de médicaments.

## **AGENDA**

### **Événements du Cercle LAB**

***Afterwork Livre blanc avec CIM : Le courtage en assurance des personnes***

- **Date** - Le 1er octobre de 18h30 à 20h30
- **Lieu** - Le Onze - 11 Passage Saint-Pierre Amelot - 75011 Paris